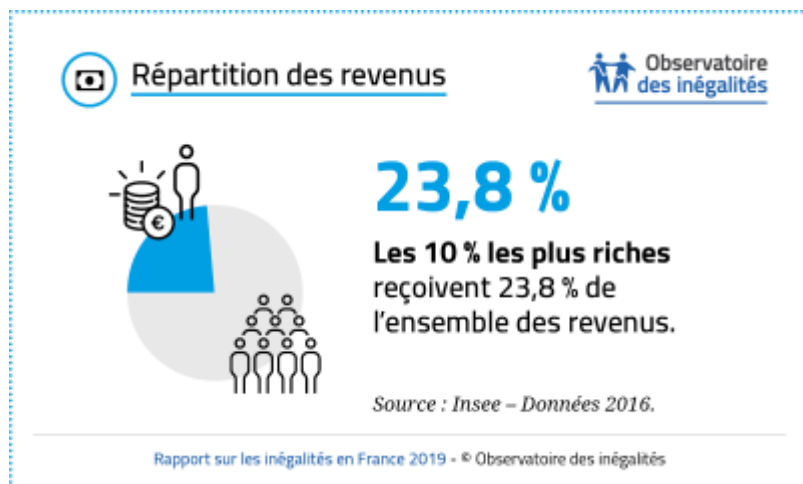


Rapport 2019 : l'essentiel sur les inégalités de revenus

4 juin 2019



En moyenne, **les Français les 10 % les plus aisés touchent 6,7 fois plus que les 10 % les plus pauvres** (Insee, 2016) après impôts et prestations sociales. La France est, après la Suisse, le pays d'Europe où les riches sont les plus riches : le 1 % des plus aisés touchent au moins 7 000 euros contre 5 800 euros au Royaume-Uni par exemple (Eurostat, moyenne 2013-2016). Au total, le 1 % le plus riche récupère presque 6 % des revenus de l'ensemble des ménages.

Tout en haut de l'échelle, les revenus proviennent essentiellement du patrimoine (immobilier, actions, obligations, etc.). **En matière de salaires, les écarts vont d'un à trois** entre le salaire maximum des 10 % des salariés les moins bien rémunérés et le salaire minimum des 10 % les mieux payés (Insee, 2015). Mais au sein des 10 % des plus hauts salaires, les écarts sont considérables.

Au bout du compte, même après redistribution par les impôts et les prestations sociales, le gâteau des revenus demeure bien mal partagé : **les 10 % les plus favorisés récupèrent 23,8 % de l'ensemble** (Insee, 2016) ; c'est trois fois plus que si le partage était égal.

Les écarts de patrimoine sont bien plus élevés que ceux des revenus. **Le 1 % le plus fortuné de notre pays possède 17 % de l'ensemble du patrimoine** des ménages ; les 10 % les plus riches, presque la moitié (Insee, 2015). Le patrimoine médian des cadres est supérieur à 200 000 euros, alors que celui des ouvriers non qualifiés s'élève à 16 400 euros (Insee, 2015). L'accumulation engendre une reproduction des inégalités de génération en génération.



En bas de l'échelle, **cinq millions de personnes pauvres vivent avec moins de 855 euros pour une personne seule** (Insee, 2016). La pauvreté ne frappe pas au hasard, elle a un visage : celui des catégories populaires (presque la moitié des personnes concernées ont au plus le brevet des collèges), des mères de familles monoparentales, des immigrés. Tordons une bonne fois pour toute le cou à une idée répandue : les enfants pauvres n'existent pas. Leur pauvreté, c'est celle de leurs parents, liée au chômage, aux bas salaires, aux faibles montants des prestations sociales, aux ruptures familiales et aux discriminations.

Écart absolu de niveau de vie



L'écart de niveau de vie moyen entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres est de 4 000 euros mensuels. Il est stable sur les dix dernières années et a augmenté de 833 euros mensuels sur 20 ans.

Masse des revenus



Le ratio de Palma rapporte la masse des revenus que reçoit le dixième le plus riche à celle que reçoivent les 40 % les plus pauvres. En 1996, le ratio était de 1 en France : les 10 % les plus riches recevaient autant que les 40 % les plus pauvres. Ce ratio est monté jusqu'à un sommet de 1,14 en 2011. Il est redescendu à 1,05 au cours des cinq dernières années.

Pauvreté



Le taux de pauvreté a augmenté de 7,3 % à 8 % entre 2006 et 2016, au seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. S'il a légèrement diminué de 8,3 % à 8 % entre 2011 et 2016, il ne retrouve pas son niveau du début des années 2000.

Source : Insee, calculs de l'Observatoire des inégalités.

Et demain ?

Les dernières données disponibles datent de 2016. Depuis, la baisse de l'impôt sur la fortune et l'allègement de l'imposition des revenus financiers ont gonflé les revenus des plus aisés, ce qui n'apparaît pas dans notre rapport : les riches sont encore plus riches. Néanmoins, la baisse du chômage, la hausse de la prime d'activité, du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé sont favorables aux plus modestes. Dans les années qui viennent, beaucoup dépendra de la reprise de l'activité économique : seule une baisse durable du chômage pourrait réellement peser sur les inégalités de revenus. À condition que les emplois créés soient réellement rémunérateurs.

Infographies / © Corinne Veron-Durand, anandita.studio, pour l'Observatoire des inégalités

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Le tour de la question](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-essentiel-des-inegalites-de-revenus>